



# Bulletin Officiel

N°7052 Mercredi 14 février 2024

www.cmf.tn

29<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS DES SOCIETES

### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

2

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING 2024-1

3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

9

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 08/01/2024*)

## ANNEXE II

### COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE - : APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR  
REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

## ANNEXE III

### SITUATIONS TRIMESTIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2023

- FIDELITY SICAV PLUS
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

**AVIS DES SOCIETES**

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT**

**ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire  
Agrément du Ministre des Finances du 8 septembre 1999  
Siège Social : Immeuble Fékih- rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Attijari Gestion en sa qualité de gestionnaire de «Attijari Obligataire SICAV» informe ses actionnaires et le public que le conseil d'administration de la SICAV réuni en date du 22 janvier 2024 a décidé de modifier la composition du comité d'investissement des OPCVM. La nouvelle composition est la suivante :

- M. Hichem BENROMDHANE : Directeur Général d'Attijari Gestion
- M. Mehdi BELAHBIB : Responsable Marchés des Capitaux au sein d'Attijari Bank
- Mme Sarra HASSEN : Trésorier Devises et Chargé du Portefeuille titre d'Attijari Bank
- M. Ferid DHOUAFLI : Gestionnaire des OPCVM au sein d'Attijari Gestion
- Mme Ines KHOUAJA : Analyste Financier au sein Attijari Intermédiation

2024 – AS – 0131

**AVIS DES SOCIETES**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligataire  
«Attijari Leasing 2024-1»**

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing réuni le **24 novembre 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué à Direction Générale les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **11 janvier 2024**, le Directeur Général d'Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » comme suit :

Montant de l'emprunt : **20 millions** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 millions** de dinars ;

Catégorie A : d'une durée de **5 ans** au taux fixe de **10,60%** ;

Catégorie B : d'une durée de **5 ans** au taux variable de **TMM+2,50%** ;

Remboursement : annuel constant.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

**Montant**

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 février 2024** et clôturées au plus tard le **22 mars 2024**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (**30 000 000** de dinars) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **300 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 mars 2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

***Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.***

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 février 2024** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac.

### **But de l'émission**

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2024 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 308 millions de dinars.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2024-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

**Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

### **Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

### **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :**

**Taux fixe** : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :**

**Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février de l'année N-1** au mois de **janvier de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Intérêts**

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 mars** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 540 000** dinars si l'emprunt serait souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,60%**.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de **TMM+2,50%** (en considérant un taux nominal de **10,50%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois **février 2023** au mois de **janvier 2024**, à titre indicatif), devrait s'élever à **9 450 000** dinars.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20** dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2029** pour les deux catégories.

**Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,50%, (soit la moyenne des TMM + 2,50%).**

**Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) soit 8,0% majorée de 2,50%, soit 10,50%.**

**Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.**

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 mars 2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle:**

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,60%** l'an pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **janvier 2024** (à titre indicatif) qui est égale à **8,0%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,50%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les deux catégories de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » est de **3 années**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,643 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

Le 11 octobre 2023, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- ✓ Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- ✓ Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation: **Attijari Leasing Credit Ratings : Fitch Ratings**

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « **A- (EXP) (tun)** », à l'emprunt objet du présent avis en date du **25/01/2024**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

*Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)*

*Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau du présent avis qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.*

*Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.*

### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **Attijari Leasing 2024-1** » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

**Marché des titres**

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » visée par le CMF en date du **07 février 2024** sous le n°**24/1118**, du document de référence « Attijari Leasing 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18 juillet 2023** sous le n°**23-004** et de son actualisation enregistrée en date du **07 février 2024** sous le n°**23-004/A001**.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<b>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</b>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	117,372	117,392
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	163,345	163,375
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	134,965	134,988
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	146,747	146,780
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	140,246	140,272
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	143,601	143,629
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	134,881	134,902
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,212	54,221
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	39,723	39,731
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	135,206	135,231
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	118,450	118,471
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	118,276	118,298
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	20,929	20,933
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	144,072	144,107
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP WAF A OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	139,985	140,020
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,418	13,420
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	201,018	201,054
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,257	13,258
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	113,713	113,738
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	117,873	117,896
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,414	16,417
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	103,529	103,552
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,205	2,207
<b>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</b>						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	71,759	71,767
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	147,949	147,458
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	106,990	107,054
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	125,172	125,192
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	151,235	151,478
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	579,932	580,489
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	137,825	138,096
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	195,084	195,875
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	102,373	102,504
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	144,602	143,976
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	171,215	171,200
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	155,510	155,579
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	24,078	24,016
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	104,253	104,395
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,068	1,070
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,056	1,057
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 506,707	2 503,849
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	229,523	228,312
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,120	3,103
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,790	2,779
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,774	50,152
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,450	1,451
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,206	1,204
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,204	1,199
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	15,062	14,964
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,235	11,220
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	14,812	14,730
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 117,880	5 124,937
<b>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</b>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	90,307	90,364
<b>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,200	1,195

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	113,291	113,309
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	102,399	102,412
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	109,854	109,874
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	107,362	107,383
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	108,702	108,743
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	112,439	112,456
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	109,089	109,109
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	106,651	106,671
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	109,845	109,864
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	110,796	110,816
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	108,401	108,418
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	107,384	108,258	108,277
67	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	107,011	107,031
68	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	108,872	108,900
69	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	106,743	106,759
70	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,483	103,504
71	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	110,658	110,674
72	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	106,277	106,295
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	115,873	115,885
74	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	108,507	108,543
75	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	112,498	112,516
76	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	108,864	108,890
77	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 024,142	1 024,307
78	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 029,992	10 032,160
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	111,893	112,048
80	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	100,563	100,697
<b>SICAV MIXTES</b>								
81	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	59,266	59,306
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	110,655	110,535
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	17,863	17,874
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	329,803	323,514	323,527
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 263,124	2 264,460
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	68,763	68,888
87	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,537	55,606
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	108,794	108,798
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
89	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	11,027	11,043
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	16,341	16,361
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	16,801	16,883
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	14,842	14,902
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	102,929	102,944
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	87,436	87,727
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	91,534	91,822
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,239	107,291
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	95,286	95,309
98	FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	10,556	10,612
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	94,104	94,392
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	73,617	73,418
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	86,452	85,917
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	122,845	122,763
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	148,906	148,140
104	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	153,421	153,448
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	193,163	193,760
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	184,126	184,887
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	179,430	179,633
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	24,348	24,289
109	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	10 866,132	10 867,260	10 851,956
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	137,551	135,068
111	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	94,493	94,225
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 817,831	4 823,569
113	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,577	10,565
114	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	173,609	173,483
115	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 141,785	11 105,503
116	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 378,674	10 342,396
117	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	10 761,297	10 823,144	10 830,128
118	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	10 636,069	10 680,139	10 680,764
119	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 559,480	10 567,541
120	FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	-	10,000
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	119,703	120,040
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
122	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	996,121	993,113

\* OPCVM en liquidation anticipée

\*\* Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

\*\*\* La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

\*\*\*\* BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

## DERNIERE MISE A JOUR : 08/01/2024

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 08/01/2024

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

*\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

## AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE**

**-Tunis Re-**

Siège social : 12 Avenue du Japan -Montplaisir -Tunis 1073

#### **Appel à candidature pour le poste d'Administrateur**

#### **Représentant les Actionnaires Minoritaires**

#### **1- Objet :**

En application de la législation en vigueur, et notamment l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances du 15 Août 2019, la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10 Mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, ainsi que les dispositions du Règlement du Comité Général des Assurances N°2 / 2018 du 02 /04/2018, la société Tunisienne de Réassurance « **Tunis Re** » lance un appel à la candidature pour la désignation d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein de son Conseil d'administration pour un mandat de 3 années portant sur les exercices 2024-2025-2026

On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital

La désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée électorale réservée aux actionnaires minoritaires. Le candidat désigné par l'Assemblée électorale sera soumis à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos du 31 Décembre 2023

A cet effet, Tunis Re invite les détenteurs intéressés à participer à cet appel à la candidature comme suit :

#### **2- Critères d'éligibilité**

Les candidat(e)s à ce poste doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après :

- Être une personne physique jouissant de ses droits civils.
- Justifier d'une participation individuelle ne dépassant pas 0,5% du capital social de Tunis Re ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur des Re-Assurances, ou dans le domaine de la finance ;
- Répondre aux conditions des dispositions de l'article **193** du code des sociétés commerciales,

- Répondre aux conditions prévues conformément aux dispositions de l'article **85** du code des assurances (Le règlement **n°02/2018** précité est consultable sur le site de Tunis Re ([www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn)) et sur le site du C.G.A. ([www.cga.gov.tn](http://www.cga.gov.tn).)
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et la répression du terrorisme ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal réglementaire.

Par ailleurs, les candidat(e)s à ce poste doivent, notamment, satisfaire au moment de leur candidature, aux critères suivants :

- N'avoir aucun lien ni intérêt direct ou indirect avec Tunis Re, ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à les mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;
- Ne pas être ou avoir été au cours des cinq années précédant le dépôt de candidature Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de Tunis Re ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle Tunis Re détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou un salarié de Tunis Re , détient un mandat d'Administrateur ou est membre du conseil de surveillance;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du Président Directeur Général, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou Président du Directoire ou salarié de Tunis Re ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de Tunis Re ;
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, président du directoire, directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec Tunis Re ou une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

### 3- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du Président du Conseil d'Administration de **Tunis Re** détaillant les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie selon le modèle prévu en annexe 1 ;
- Les deux annexes, du règlement du CGA N°2/2018 susmentionné, dûment remplis et signés. consultables sur le site de Tunis Re ([www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn)) et sur le site du C.G.A. ([www.cga.gov.tn](http://www.cga.gov.tn))
- Le curriculum vitae du candidat accompagné des copies des diplômes et justificatifs de l'expérience professionnelle (copies conformes).
- Une copie d'une pièce d'identité ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par le présent appel à candidature selon le modèle prévu en annexe 2 ;
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Une attestation récente de propriété du nombre des actions justifiant le taux de participation dans le capital de Tunis Re. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires : BNA Capitaux sise rue Tahar Haddad, complexe le banquier, les berges du lac 1053 Tunis.

### 4- Modalités et date limite de dépôt de candidature

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société Tunis Re. L'enveloppe extérieure doit porter la mention apparente suivante :

**« NE PAS OUVRIR »**  
**« Candidature au poste de membre du Conseil d'Administration de Tunis Re Représentant les actionnaires minoritaires »**

Cette enveloppe doit être soit transmise à la société par tout moyen laissant une trace écrite, ou déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **05-03-2024** situé au **12, Avenue du Japon, MONTPLAISIR BP 29 TUNIS 1073**.

**Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.**

### 5- Choix de(s) candidat(s)

La liste préliminaire des candidats sera arrêtée par le comité de Nomination et de Rémunération et sera communiqué au Ministère des Finances (Comité Général des Assurances) pour approbation.

La liste retenue par le comité Générale des Assurances sera communiquée pour information au Conseil du Marché Financier et à la Bourse de Tunis

Tunis Re convoque les actionnaires minoritaires en assemblée électorale dans un délai maximum de dix jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature.

L'assemblée électorale aura pour ordre du jour unique la désignation du représentant des actionnaires minoritaires.

Cette convocation précise la date et le lieu de l'assemblée électorale pour désigner le représentant des actionnaires minoritaires

L'avis de convocation sera publié sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier, sur le site web de la bourse de Tunis en vingt et un jours au moins avant la tenue de l'assemblée électorale

L'assemblée électorale est présidée par l'actionnaire minoritaire détenant le plus grand nombre d'actions.

Le président est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire désigné par les actionnaires présents, ils forment le bureau de l'assemblée.

L'assemblée électorale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires minoritaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions détenues par l'ensemble des actionnaires minoritaires. A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue dans un délai minimum de quinze jours sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité des voix des actionnaires minoritaires présents ou représentés ayant pris part à l'élection. A défaut, un second tour est organisé et le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix parmi les 3 meilleurs du 1er tour.

Tout actionnaire minoritaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

La désignation du candidat retenu au Conseil D'Administration sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire de Tunis Re.

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**Annexe 1 : FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR  
REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES**

Nom et Prénom :

Numéro CIN / Carte de résidence en Tunisie :

Adresse :

Téléphone : Fixe

GSM

Email :

Profession/Activité :

Formation académique :

Autres qualifications du candidat :

Autres mandats occupés dans d'autres conseils d'Administration :

## **Annexe 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) ....., titulaire de la Carte d'Identité Nationale / Pièce d'identité numéro ..... demeurant au..... , candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la Société **Tunis Re** déclare formellement et solennellement sur l'honneur, ne pas tomber sous les interdictions prévues par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et l'article 85 du code des assurances et l'énoncé de l'appel à candidature. Je déclare également mon aptitude à répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature ainsi que l'exactitude et la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae et sur la fiche de ma candidature.

Signature

# FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2023

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

### *Introduction*

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 622.926.917, un actif net de D : 614.047.751 et un bénéfice de la période de D : 11.584.497.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### *Etendue de l'examen limité*

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphe post Conclusion**

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 23 Janvier 2024

**Le Commissaire aux Comptes:**  
**Mustapha MEDHIOUB**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>546 367 479</u>	<u>260 246 532</u>
Obligations et valeurs assimilées		543 423 338	250 169 466
Titres OPCVM		2 944 141	10 077 066
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>300 524 308</u>	<u>244 395 672</u>
Placements monétaires	5	275 187 465	243 615 628
Disponibilités		25 336 843	780 044
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>62 092</u>	<u>43 770</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><b>846 953 879</b></u>	<u><b>504 685 974</b></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	1 527 694	1 264 846
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	7 351 472	44 441
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><b>8 879 166</b></u>	<u><b>1 309 287</b></u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	571 797 864	472 475 829
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		42 249 887	30 900 858
<b>ACTIF NET</b>		<u><b>614 047 751</b></u>	<u><b>503 376 687</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>622 926 917</b></u>	<u><b>504 685 974</b></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	6 145 660	21 451 110	4 657 074	17 286 320
Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 145 660	21 358 410	4 657 074	17 146 016
Revenus des titres OPCVM		-	92 700	-	140 304
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	5 140 927	18 273 205	3 703 835	12 305 119
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	2 005 068	10 160 684	1 795 395	6 968 976
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		13 291 655	49 884 999	10 156 304	36 560 415
<b>Intérêts des mises en pensions</b>		-	-	-	-18 229
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	-1 527 683	-5 771 395	-1 264 840	-4 687 599
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		11 763 972	44 113 604	8 891 464	31 854 587
<b>Autres charges</b>	14	-213 193	-831 681	-156 724	-594 162
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		11 550 779	43 281 923	8 734 740	31 260 425
Régularisation du résultat d'exploitation		-2 024 313	-1 032 036	-1 655 980	-359 567
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		9 526 466	42 249 887	7 078 760	30 900 858
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 024 313	1 032 036	1 655 980	359 567
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		16 991	41 551	4 411	34 735
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		16 727	66 043	31 898	147 623
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		11 584 497	43 389 517	8 771 049	31 442 783

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	11 584 497	43 389 517	8 771 049	31 442 783
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat d'exploitation	11 550 779	43 281 923	8 734 740	31 260 425
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	16 991	41 551	4 411	34 735
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	16 727	66 043	31 898	147 623
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	-29 785 114	67 281 547	-26 508 355	57 924 172
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	178 048 878	963 017 299	153 339 094	665 846 039
- Régularisation des sommes non distribuables	11 673 135	63 057 301	9 917 287	42 902 112
- Régularisation des sommes distribuables	12 172 275	34 306 769	9 199 857	22 724 711
<b>Rachats</b>				
- Capital	-204 100 945	-898 893 738	-176 690 145	-611 065 312
- Régularisation des sommes non distribuables	-13 381 868	-58 867 279	-11 418 611	-39 399 100
- Régularisation des sommes distribuables	-14 196 589	-35 338 805	-10 855 837	-23 084 278
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-18 200 617</b>	<b>110 671 064</b>	<b>-17 737 306</b>	<b>89 366 955</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	632 248 368	503 376 687	521 113 993	414 009 732
En fin de période	614 047 751	614 047 751	503 376 687	503 376 687
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	4 521 987	3 797 254	3 997 032	3 328 582
En fin de période	4 312 609	4 312 609	3 797 254	3 797 254
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>142,384</b>	<b>142,384</b>	<b>132,563</b>	<b>132,563</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,84%</b>	<b>7,41%</b>	<b>1,68%</b>	<b>6,58%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2023

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 13/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 ».

### 3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 322.340.517 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>308 571 200</b>	<b>319 396 376</b>	<b>52,01%</b>
<b>Obligation de sociétés</b>			<b>91 490 797</b>	<b>95 369 414</b>	<b>15,53%</b>
TN0003400330	AB SUB 2008-01 B	20 000	500 000	517 213	0,08%
TN0003400348	AB. SUB 2009 TF 5.45%	10 000	66 200	66 933	0,01%
TN0003400355	AB. SUB 2009 TV TMM+0.85%	60 000	398 550	406 372	0,07%
TN0003400405	AB. SUB 2010 TV TMM+0.85%	90 000	1 197 450	1 226 731	0,20%
TN0003400652	AB SUB 2020-03 A 9% 5 ANS	6 700	399 810	426 380	0,07%
TN0003400678	AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	58 021	5 843 819	6 216 528	1,01%
TN0003400694	AB SUB 2021 10 ANS TMM+2,8%	60 000	4 800 000	5 078 720	0,83%
TNR3ZRJWC984	AB SUB23-2 7 ANS TMM+2.4% D	100 000	10 000 000	10 140 804	1,65%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	8 899	711 922	746 459	0,12%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1-A 11.00%	50 000	2 000 000	2 092 809	0,34%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 800 000	1 886 924	0,31%
TN0003600640	ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	800 000	851 336	0,14%
TN0002601011	STB 2008/1	20 000	800 000	840 381	0,14%
TN0002601169	STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	900 000	907 141	0,15%
TN0004700803	ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	300 000	301 978	0,05%
TN0004700811	ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	1 600 000	1 627 737	0,27%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1 CB 9.8% 7 ANS	20 697	2 069 700	2 226 630	0,36%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 CB 10.3% 7 ANS	35 000	3 500 000	3 559 886	0,58%
TNBWI945JEA5	ATL 2023-1 CB 10.7% 7 ANS	25 000	2 500 000	2 682 340	0,44%
	ATL 2023-2 CB 10.9% 7 ANS	60 000	6 000 000	6 110 072	1,00%
TN0006610547	ATTI LEAS 2019-1 B TMM+2.75%	10 000	200 000	209 631	0,03%
TN0006610554	ATTIJ LEASING SUB 2020-1 TF 10	42 000	1 680 000	1 693 174	0,28%
	ATTIJ LEASING 2023 5ANS 10.7	8 730	873 000	887 905	0,14%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	56 500	5 650 000	5 749 522	0,94%
TN0001300680	BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	1 840 000	2 005 106	0,33%
TN0004201471	CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	222 300	223 678	0,04%
TN0007310501	HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	570 000	614 538	0,10%
TN0007310485	HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	110 000	118 333	0,02%
TN0007310477	HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	400 000	416 201	0,07%
TN0007310535	HL 2020-2 A TF 10.6% 5 ANS	45 306	1 813 630	1 834 310	0,30%

TN0007310543	HL 2020-2 B TF 10.6% 5 ANS	9 735	400 376	398 548	0,06%
TN0007310568	HL 2020-03 (B) 10.3% 5 ANS	65 390	3 923 400	4 221 888	0,69%
TN0007310576	HL SUB2021-1 A TF 10% 5 ANS	16 250	975 000	1 041 033	0,17%
TNJQTACHIQQ5	HL 2022-1 BTF 9.8% 7 ANS	40 000	4 000 000	4 241 626	0,69%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	13 500	1 077 840	1 142 469	0,19%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	5 000	396 000	420 648	0,07%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	2 430	194 400	205 903	0,03%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	40 000	4 000 000	4 263 169	0,69%
TN0002102101	TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	400 000	418 639	0,07%
TN0002102135	TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	61 485	2 459 400	2 595 342	0,42%
TN0002102143	TLF SUB 2020-1 10.25% - 5 ANS	25 000	1 500 000	1 613 564	0,26%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB TF 9.8% 5 ANS	7 300	438 000	444 098	0,07%
	TLF 2023-02 TF10.7 % 5 ANS	20 000	2 000 000	2 017 775	0,33%
	TLF 2023-02 TMM+2.5% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 017 243	0,33%
TN0007200173	WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	30 000	30 013	0,00%
TNMC9HTIB5A4	EO WIFAK BANK 2022-2 C 10.25%	20 000	2 000 000	2 155 463	0,35%
TNHD4NKEWF69	BIAT SUB 2022-1 G TMM+3.45%	61 500	6 150 000	6 476 221	1,05%
<b>Emprunts national</b>			<b>217 080 403</b>	<b>224 026 962</b>	<b>36,48%</b>
TN0008000838	Emprunt national T1 2021 CAT B	284 800	28 480 000	29 477 018	4,80%
TN0008000846	Emprunt national T1 2021 CAT C	42 901	42 901 000	44 419 930	7,23%
TNPSLOPEJVO7	Emprunt national T1 2022-A 8.8% TF	155 833	1 497 345	1 603 242	0,26%
TNHG2VXQ3BG0	Emprunt national T1 2022-B 8.9% TF	1 167	112 249	119 826	0,02%
TN5XXZZ454U2	Emprunt national T1 2022-C 9.10% TF	49	4 626	4 931	0,00%
TNQHMI7RIBR5	Emprunt national T1 2022-C TMM+2.65%	159 000	15 900 000	16 958 973	2,76%
TNLEGO8CKWX3	Emprunt national T1 2022 -A TMM+2.4%	2 454	22 991	24 956	0,00%
TN0008000887	Emprunt national T2 2021 CAT A	1 744	16 340	17 056	0,00%
TN0008000820	Emprunt national T2 2021 CAT A 8.7%	20 090	192 829	201 455	0,03%
TN0008000895	Emprunt national T2 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 484 721	3,34%
TN0008000903	Emprunt national T2 2021 CAT C	18 000	18 000 000	18 441 207	3,00%
TN11TIB0EPV4	Emprunt national T-2 2022 -C TMM+2.40%	130 000	13 000 000	13 590 868	2,21%
TNJ1M1ZAWYG5	Emprunt national T-2 2022 -A 9.25% TF	43 548	410 468	432 977	0,07%
TNQVHB5WZ2K2	Emprunt national T-2 2022 -B 9.35% TF	200	18 893	19 873	0,00%
TNQCK0BPZ5A4	Emprunt national T-2 2022 -A TMM+2.15%	2 862	28 116	29 491	0,00%
TNI9EO2MTU05	Emprunt national T-2 2022 -C 9.6% TF	41	3 839	4 043	0,00%
TNZBXQU5RZ91	Emprunt national T3 2021 CA 8.70% PP	143 860	1 354 913	1 399 303	0,23%
TNSUXW7EBUQ0	Emprunt national T3 2021 CA TMM+2.45% PP	4 018	37 323	38 844	0,01%
TNYZO6UGUZ33	Emprunt national T3 2021 CB 8.80% PP	3 158	298 887	307 687	0,05%
TN5QHXZ8T348	Emprunt national T3 2021 CB TMM+2.55% PP	322	29 799	30 810	0,01%
TNJP2LP1CVE1	Emprunt national T3 2021-C-C TV+2.65%	30 000	30 000 000	30 313 967	4,94%
TN3QL5M1QLW6	Emprunt national T3 2021-C-C TF 8.9%	19	17 860	18 356	0,00%

TNXNSU5ILBI2	Emprunt national T-3 2022 -A 9.25% TF	2 199	20 626	21 329	0,00%
TNIZ090I5G66	Emprunt national T-3 2022 -C TMM+2.40%	95 000	9 500 000	9 726 601	1,58%
TNOAYHSVTHY1	Emprunt national T-4 2022 -A 9.35% TF	10 166	95 447	96 865	0,02%
TNWRCVSYL730	Emprunt national T-4 2022 -B 9.4% TF	36	3 384	3 444	0,00%
TNEFCT8MXYZ3	Emprunt national T-4 2022 -C 9.6% TF	61	5 748	5 827	0,00%
TNVFSFLG1FH4	Emprunt national T-4 2022 -C TMM+2.25%	20 000	2 000 000	2 018 801	0,33%
TN2MVOGUKOA5	Emprunt national T-4 2022 -A TMM+2.00%	129	1 213	1 238	0,00%
TN6DQ00JBLT7	Emprunt national T-1 2023 -A 9.75% TF	43 895	411 787	445 343	0,07%
TNBYTZTD19Z0	Emprunt national T-1 2023 -A TMM+1.7%	3 896	36 622	39 580	0,01%
TNCGJF5TW027	Emprunt national T-1 2023 -B 9.8% TF	160	14 785	16 011	0,00%
TN3C6DVEWM76	Emprunt national T-1 2023 -B TMM+1.75%	74	6 808	7 375	0,00%
TNTKTEO5CIW5	Emprunt national T-1 2023 -C 9.95% TF	84	7 884	8 507	0,00%
TNHZAONAPWF9	Emprunt national T-1 2023 -C TMM+1.95%	25 000	2 500 000	2 673 480	0,44%
TNNI3UPDY012	Emprunt national T-2 2023 -A 9.75% TF	95 828	903 923	956 301	0,16%
TNHOFRXHSG72	Emprunt national T-2 2023 -A TMM+1.7%	14 068	133 057	140 632	0,02%
TNCR2TMAK1K8	Emprunt national T-2 2023 -B 9.8% TF	181	16 850	17 827	0,00%
TNN50G7PX8W5	Emprunt national T-2 2023 -B TMM+1.75%	76	6 992	7 405	0,00%
TNS7ORLC1A97	Emprunt national T-2 2023 -C TMM+1.95%	50 000	5 000 000	5 246 773	0,85%
TN0LAJZU8LX6	Emprunt national T-3 2023 -C TMM+1.95%	238 500	23 850 000	24 414 991	3,98%
	Emprunt national T-4 2023 -A 9.75% TF	1 274	11 799	11 870	0,00%
	Emprunt national T-4 2023 -C TMM+1.95%	2 260	226 000	227 228	0,04%
<b>Titres OPCVM</b>			<b>2 934 224</b>	<b>2 944 141</b>	<b>0,48%</b>
TN0006840011	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	26 800	2 934 224	2 944 141	0,48%
<b>TOTAL</b>			<b>311 505 424</b>	<b>322 340 517</b>	<b>52,49%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total actifs</b>					<b>51,75%</b>

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 275.187.465 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
<b>Certificats de dépôt</b>				<b>132 630 451</b>	<b>134 247 595</b>	<b>21,86%</b>
	- Certificats de dépôt AB 31-03-2024 (au taux de 10.65%)	152 jours		14 483 620	14 694 249	2,39%
	Certificats de dépôt BNA 10-06-2024 (au taux de 11.08%)	180 jours		9 580 064	9 624 391	1,57%
	Certificats de dépôt BH 24-06-2024 (au taux de	180 jours		9 572 531	9 584 405	1,56%

	11.29%) Certificats de dépôt BH 26-06-2024 (au taux de 11.29%)	190 jours		9 550 118	9 580 899	1,56%
	Certificats de dépôt BH 09-07-2024 (au taux de 11.29%)	210 jours		19 011 376	19 105 530	3,11%
	Certificats de dépôt BTL 07-02-2024 (au taux de 10%)	90 jours		24 512 195	24 799 458	4,04%
	Certificats de dépôt BTK 12-03-2024 (au taux de 11.14%)	90 jours		9 783 237	9 828 998	1,60%
TNW2TQ9SZYG2	Certificats de dépôt BNA 19-02-2024 (au taux de 11%)	150 jours		10 131 873	10 379 745	1,69%
TNW52PZ7IGP9	Certificats de dépôt BNA 23-02-2024 (au taux de 11%)	150 jours		21 228 685	21 727 469	3,54%
TNTPBPLK7VJ7	Certificats de dépôt BH 07-03-2024 (au taux de 11.2%)	190 jours		4 776 752	4 922 451	0,80%
<b>Comptes à terme</b>				<b>89 000 000</b>	<b>89 790 254</b>	<b>14,62%</b>
		-	-	-		
	Placement BH 20-06-2024 (au taux 11,29%)	185 jours		10 000 000	10 034 549	1,63%
	Placement BH 25-06-2024 (au taux 10,89%)	195 jours		40 000 000	40 180 905	6,54%
	Placement BTK 25/10/2024 (au taux TMM)	366 jours		7 000 000	7 117 996	1,16%
	Placement BTK 12-03-2024 (au taux 11,14%)	90 jours		20 000 000	20 092 529	3,27%
	Placement BH au 07/03/2024 (au taux 11,2%)	190 jours		12 000 000	12 364 275	2,01%
<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>				<b>50 997 862</b>	<b>51 149 616</b>	<b>8,33%</b>
	Pension livrée TSB au 02/01/2024 (au taux de 10.05%), 7 573 BTA 7.3% Décembre 2027	7 jours		6 999 519	7 010 886	1,14%
	Pension livrée ATB au 02/01/2024 (au taux de 9.24%), 1 876 BTA 7.2% Mai 2027	7 jours		2 000 000	2 002 978	0,33%
	Pension livrée TSB au 02/01/2024 (au taux de 10.05%), 7 019 BTA 7.2% Février 2027	6 jours		6 999 006	7 008 428	1,14%
	Pension livrée TSB au 03/01/2024 (au taux de 10.05%), 7 646 BTA 8% Novembre 2030	6 jours		6 999 995	7 007 534	1,14%
	Pension livrée TSB au 04/01/2024 (au taux de 10.05%), 6 553 BTA 8% Novembre 2030	7 jours		5 999 342	6 005 837	0,98%
	Pension livrée BTL au 08/01/2024 (au taux de 10.10%), 80 000 Emprunt national	31 jours		8 000 000	8 053 497	1,31%
	Pension livrée BTK au 11/03/2024 (au taux de 9.74%), 50 000 Emprunt national	90 jours		5 000 000	5 026 989	0,82%
	Pension livrée BTK au 12/03/2024 (au taux de 9.74%), 50 000 Emprunt national	90 jours		5 000 000	5 025 639	0,82%
	Pension livrée BTL au 23/02/2024 (au taux de 10.10%), 40 000 Emprunt national	60 jours		4 000 000	4 007 828	0,65%
<b>TOTAL</b>				<b>272 628 313</b>	<b>275 187 465</b>	<b>44,82%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>						<b>44,18%</b>

#### Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 62.092, contre D : 43.770 à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	52 354	35 905
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	6 750	6 000
Charges payées d'avance (*)	2 988	1 865
<b>Total</b>	<b>62 092</b>	<b>43 770</b>

(\*)

Il s'agit de commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021.

#### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à D : 1.527.694, contre D : 1.264.846, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	1 527 694	1 264 846
<b>Total</b>	<b>1 527 694</b>	<b>1 264 846</b>

#### Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

##### Capital au 31-12-2022

Montant	472 475 829
Nombre de titres	3 797 254
Nombre d'actionnaires	1 877

##### Souscriptions réalisées

Montant	963 017 299
Nombre de titres émis	7 739 679
Nombre d'actionnaires nouveaux	619

Rachats effectués

Montant	(898 893 738)
Nombre de titres rachetés	(7 224 324)
Nombre d'actionnaires sortants	(296)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	41 551
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	66 043
Régularisation des sommes non distribuables	(3 775)
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 30 900 858
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	4 193 797

Capital au 31-12-2023

Montant	571 797 864
Nombre de titres	4 312 609
Nombre d'actionnaires	2 200

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2023

**Note 8 : Autres créiteurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 7.351.472, contre D : 44.441, au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	53 127	44 441
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	7 298 345	-
<b>Total</b>	<u>7 351 472</u>	<u>44 441</u>

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2022

Montant	472 475 829
Nombre de titres	3 797 254
Nombre d'actionnaires	1 877

### Souscriptions réalisées

Montant	963 017 299
Nombre de titres émis	7 739 679
Nombre d'actionnaires nouveaux	619

### Rachats effectués

Montant	(898 893 738)
Nombre de titres rachetés	(7 224 324)
Nombre d'actionnaires sortants	(296)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	41 551
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	66 043
Régularisation des sommes non distribuables	(3 775)
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 30 900 858
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	4 193 797

### Capital au 31-12-2023

Montant	571 797 864
Nombre de titres	4 312 609
Nombre d'actionnaires	2 200

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2023

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 6.145.660, contre D : 4.657.074 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>1 895 844</u></b>	<b><u>6 217 868</u></b>	<b><u>1 205 607</u></b>	<b><u>5 019 795</u></b>
-	-	-	-	-
- Intérêts	1 895 844	6 217 868	1 205 607	5 019 795
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>4 249 816</u></b>	<b><u>15 140 542</u></b>	<b><u>3 451 468</u></b>	<b><u>12 126 221</u></b>
-	-	-	-	-
- Intérêts des BTA et Emprunt national	4 249 816	15 140 542	3 451 468	12 126 221
-	-	-	-	-
<b><u>Revenus des OPCVM</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>92 700</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>140 304</u></b>
-	-	-	-	-
- Dividendes	-	92 700	-	140 304
-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 145 660</b>	<b>21 451 110</b>	<b>4 657 074</b>	<b>17 286 320</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 5.140.927, contre D : 3.703.835 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Intérêts des comptes à terme	2 303 117	8 869 268	1 973 481	6 807 779
Intérêts des dépôts à vue	62 427	111 605	12 289	30 197
Intérêts des certificats de dépôt	2 775 383	9 292 332	1 718 065	5 467 143
-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 140 927</b>	<b>18 273 205</b>	<b>3 703 835</b>	<b>12 305 119</b>

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 2.005.068, contre D : 1.795.395 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Intérêts des prises en pension	2 005 068	10 160 684	1 795 395	6 968 976
-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 005 068</b>	<b>10 160 684</b>	<b>1 795 395</b>	<b>6 968 976</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 1.527.683, contre D : 1.264.840 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Rémunération de gestionnaire	1 527 683	5 771 395	1 264 840	4 687 599
-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 527 683</b>	<b>5 771 395</b>	<b>1 264 840</b>	<b>4 687 599</b>

**Note 14 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 213.193, contre D : 156.724, pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Redevance du CMF	160 471	606 239	132 861	492 395
Services bancaires et assimilés	28	178	40	263
Commissions sur pensions livrées (*)	52 694	225 264	23 823	100 704
Autres	-	-	-	800
-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>213 193</b>	<b>831 681</b>	<b>156 724</b>	<b>594 162</b>

(\*) Commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021.

**Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

***Rémunération du dépositaire :***

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

***Rémunération des distributeurs :***

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.

# **UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

## **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

##### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 821.706 dinars, un actif net de 792.591 dinars et un bénéfice de la période de 3.118 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

##### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

##### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Paragraphes post conclusion***

- Les disponibilités représentent au 31 Décembre 2023, 20,67% du total des actifs, se situant au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 Janvier 2024

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Wael KETATA**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	651 835	816 959
Actions et droits rattachés		2 312	2 518
Obligations et valeurs assimilées		649 523	814 441
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		169 859	200 611
Disponibilités		169 859	200 611
<b>Autres actifs</b>		12	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>821 706</b>	<b>1 017 570</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	1 113	3 917
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	28 002	25 248
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>29 115</b>	<b>29 165</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	7	780 101	968 132
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	(685)
Sommes distribuables de l'exercice en cours		12 487	20 958
<b>ACTIF NET</b>		<b>792 591</b>	<b>988 405</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>821 706</b>	<b>1 017 570</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LLibellé	Note	Période	Période	Période	Période
		du 01/10/23 au 31/12/23	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/10/22 au 31/12/22	du 01/01/22 au 31/12/22
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	8	11 745	49 855	14 183	57 832
Dividendes		-	138	-	134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 745	49 717	14 183	57 698
<b>Revenus des placements monétaires</b>	9	-	-	1 436	4 148
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		11 745	49 855	15 618	61 980
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(2 062)	(8 870)	(2 530)	(11 669)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		9 683	40 985	13 088	50 311
<b>Autres charges</b>	11	(6 714)	(26 710)	(6 674)	(26 550)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 969	14 275	6 414	23 761
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(1 494)	(1 788)	(968)	(2 803)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		1 475	12 487	5 446	20 958
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 494	1 788	968	2 803
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(919)	(206)	(426)	(32 026)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		1 130	1 197	449	32 592
Frais de négociation de titres		(62)	(184)	-	(496)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>3 118</b>	<b>15 084</b>	<b>6 436</b>	<b>23 832</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	Période du 01/10/23 au 31/12/23	Période du 01/01/23 au 31/12/23	Période du 01/10/22 au 31/12/22	Période du 01/01/22 au 31/12/22
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	3 118	15 084	6 436	23 832
Résultat d'exploitation	2 969	14 275	6 414	23 761
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(919)	(206)	(426)	(32 026)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 130	1 197	449	32 592
Frais de négociation de titres	(62)	(184)	-	(496)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(18 616)	-	-
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(111 314)	(192 282)	(49 336)	(42 299)
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	206 961	583 166	2 000	308 400
- Régularisation des sommes non distribuables	187	236	118	17 704
- Régularisation des sommes distribuables	2 857	7 673	63	3 376
<b>Rachats</b>				
- Capital	(316 692)	(771 856)	(47 300)	(345 000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(275)	(385)	(2 775)	(20 268)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 351)	(11 115)	(1 442)	(6 511)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(108 196)</b>	<b>(195 814)</b>	<b>(42 900)</b>	<b>(18 467)</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	900 787	988 405	1 031 305	1 006 872
En fin de période	792 591	792 591	988 405	988 405
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	8 322	9 061	9 514	9 427
En fin de période	7 295	7 295	9 061	9 061
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	108,648	108,648	109,083	109,083
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	0,37%	1,65%	0,63% (*)	2,13%

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Décembre 2023

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 19 Avril 1999 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Monsieur le Ministre des Finances, en date du 19 mars 1999.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est confiée à la Société « UBCI BOURSE », le dépositaire étant l'« UBCI ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, en Bons de Trésor Assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la côte, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2023.

#### 3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

#### **3.4- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à 651.835 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31 .12.2023	% Actif Net
<b>Actions</b>					
			<b>2 001</b>	<b>2 312</b>	<b>0,29%</b>
TN0001100254	SFBT	187	2 001	2 312	0,29%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilées</b>					
			<b>622 442</b>	<b>649 523</b>	<b>81,95%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>					
			<b>28 880</b>	<b>30 116</b>	<b>3,80%</b>
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	100	5 966	6 357	0,80%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	300	12 000	12 094	1,53%
TN0004201455	CIL 2018 - 10.6%	300	5 911	6 397	0,81%
TN0002102101	TLF A 11.4%	200	4 067	4 254	0,54%
TN0007310485	HL A0224 11.15%AP5	52	936	1 015	0,13%
<b>BTA</b>					
			<b>37 380</b>	<b>38 925</b>	<b>4,91%</b>
TN0008000606	BTA-04-2028	40	37 380	38 925	4,91%
<b>Emprunt national</b>					
			<b>556 183</b>	<b>580 481</b>	<b>73,24%</b>
TN5XXZZ454U2	Emprunt national T1 2022-C 9.10% TF	2 500	250 000	264 261	33,34%
TN0008000838	Emprunt national T1 2021 CAT B	750	75 000	77 633	9,79%
TN0008000846	Emprunt national T1 2021 CAT C	200	200 000	207 100	26,13%
TNZBXQU5RZ91	Emprunt national T3 2021 CA 8.70% PP	3 550	31 183	31 487	3,97%
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>624 443</b>	<b>651 835</b>	<b>82,24%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>					<b>79,33%</b>

**NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS**

Ce poste totalise au 31 Décembre 2023 un montant de 1.113 dinars contre 3.917 dinars à la même date de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Gestionnaire	-	1 159
Dépositaire	174	418
Distributeurs	939	2 340
<b>TOTAL</b>	<b>1 113</b>	<b>3 917</b>

## NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 31 Décembre 2023 un montant de 28.002 dinars contre 25.248 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Etat, retenue à la source	95	401
Redevance CMF	68	86
Charges à payer	27 840	24 762
<b>TOTAL</b>	<u><b>28 002</b></u>	<u><b>25 248</b></u>

## NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2023 se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2022

Montant	968 132
Nombre de titres	9 061
Nombre d'actionnaires	49

### Souscriptions réalisées

Montant	583 166
Nombre de titres émis	5 458
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

### Rachats effectués

Montant	(771 856)
Nombre de titres rachetés	(7 224)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(206)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	1 197
Frais de négociation de titres	(184)
Régularisation des sommes non distribuables	(149)

### Capital au 31-12-2023

Montant	780 101
Nombre de titres	7 295
Nombre d'actionnaires	46

**NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 11.745 dinars pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, contre 14.183 dinars pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/23	du 01/01 au 31/12/23	du 01/10 au 31/12/22	du 01/01 au 31/12/2022
<b><u>Dividendes</u></b>				
- des actions	-	138	-	134
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>				
<i>Revenus des obligations :</i>				
- intérêts	679	4 728	13 642	54 594
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier :</i>				
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	11 066	44 989	540	3 104
<b>TOTAL</b>	<b>11 745</b>	<b>49 855</b>	<b>14 183</b>	<b>57 832</b>

**NOTE 9 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Disponibilités	du 01/10 au 31/12/23	du 01/01 au 31/12/23	du 01/10 au 31/12/22	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	-	-	1 436	4 148
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 436</b>	<b>4 148</b>

**NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023 à 2.062 dinars contre 2.530 dinars pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	du 01/10 au 31/12/23	du 01/01 au 31/12/23	du 01/10 au 31/12/22	du 01/01 au 31/12/22
Rémunération du gestionnaire	944	4 067	1 159	4 901
Rémunération du dépositaire	174	737	213	884
Rémunération du distributeur	944	4 067	1 159	5 884
<b>TOTAL</b>	<b>2 062</b>	<b>8 870</b>	<b>2 530</b>	<b>11 669</b>

**NOTE 11 : AUTRES CHARGES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023 à 6.714 dinars contre 6.674 dinars pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/10 au 31/12/23</b>	<b>du 01/01 au 31/12/23</b>	<b>du 01/10 au 31/12/22</b>	<b>du 01/01 au 31/12/22</b>
Redevance CMF	210	904	258	1 089
Services bancaires et assimilés	33	135	31	127
Taxes	101	402	168	667
Frais de publications	1 448	5 746	1 388	5 505
Honoraires CAC	1 800	7 142	1 709	6 781
Jetons de Présence	2 521	10 000	2 521	10 000
Autres	600	2 381	600	2 381
<b>TOTAL</b>	<b>6 714</b>	<b>26 710</b>	<b>6 674</b>	<b>26 550</b>

**NOTE 12 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS**

**Rémunération du gestionnaire :** La gestion de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,45% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :** L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération des distributeurs :** L'UBCI BOURSE et l'UBCI assurent la fonction des distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI et l'UBCI BOURSE perçoivent une rémunération de 0,45% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.